

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 200

Artikel: Mémoires de Messire Clemençon

Autor: Daucourt, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285595>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

Mémoires

DE

Messire CLEMENÇON

PUBLIÉS PAR A. DAUCOURT

curé de Miécourt.

Là, au milieu de ses sectateurs il vomissait un torrent de calomnies et d'horreurs contre le Prince et ses officiers. De là ils se transportèrent dans la Montagne des Bois, où à l'aide de quelques malheureux autres français, il fit, en plusieurs paroisses, un terrible bouleversement, avec tous ces brigands. De la Montagne, Renguer arriva à Delémont et poursuivit sa route incertaine jusqu'à dans les baillages allemands où il ne demeura pas longtemps. Il avait peur que les allemands n'attentassent à sa vie, parce qu'ils le regardaient comme un turbulent et un traître, ennemi de son Prince (*).

De retour à Delémont, il eut des conférences secrètes avec le chef des troupes d'occupation. Le bruit se répandit, mais sourdement, qu'on préparait une révolution dans le pays, quelle était nécessaire. Comme le pays était loin de goûter les bienfaits de la révolution, on attendit encore quelque temps pour le séduire, en rendant odieux le gouvernement du Souverain régnant.

Pendant l'été de la même année, 1792, le général français reçut un ordre supérieur, d'en-

(*) Les baillages allemands ont à cette époque, montré une touchante fidélité au Prince, même après 1814.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 2

FLEUR DE FALAISE

PAR

MAXIME AUDOIN

Dans cette station balnéaire, plage de famille où son tuteur l'aménait, chaque année, pour toute la saison, les habitués l'avaient baptisée *Fleur-de-Falaise*, parce qu'on ne la rencontrait guère que sur les grèves et dans les rochers, où, en jupe courte, guêtrée comme un garçon, un soupon de bérêt planté à même sur sa toison ébouriffée, et la boîte verte en sautoir, elle vagabondait des journées entières, — à moins qu'elle ne s'arrêtât à révasser grave-

voyer des troupes à Porrentruy qui n'en avait pas encore eues. Le général fit aussitôt partir quelques compagnies, qui furent réparties dans les villages voisins de la dite ville. Les volontaires du château furent aussi contraints de céder leur place aux soldats français qui y arrivèrent de Delémont.

Enfin arriva le moment, à la fin d'octobre 1792, où les émissaires de Renguer ou d'autres gens de la lie du peuple, mais en petit nombre, tant de la ville que des villages, plantèrent le premier arbre de la liberté devant la maison de ville à Porrentruy. Ils étaient aidés et soutenus en cela par la troupe française. Ces misérables avaient beau jeu pour avancer leur dessein de révolutionner le pays.

Bientôt après, la ville de Delémont vit la même cérémonie. Les autres localités, dans toute l'étendue de la Principauté, hésitèrent à planter des arbres, et refusèrent d'abord de suivre l'exemple de ces deux villes, mais intimidées par les menaces réitérées des Français et des patriotes, elles céderent enfin. Des arbres furent alors plantés dans chaque communauté.

Le Prince-Evêque, pour lors réfugié à Bienne, prit le parti, avec son Conseil, de se retirer encore plus loin de la frontière et alla fixer sa résidence à Constance où il resta jusqu'à sa mort qui arriva en 1794, comme nous le verrons dans la suite de cette histoire.

Les plus zélés de cette prétendue liberté furent d'abord des assemblées, des comités ou des clubs à l'instar des révolutionnaires de France. Ils eurent bientôt plusieurs partisans dans le pays qui s'aggrégèrent à eux pour faire leurs motions particulières. Il faut faire cette remarque qu'un grand nombre donnaient les mains à ces nouveautés parce qu'on les avait séduits par de belles espérances d'un bien-être, avec la promesse de faire disparaître les arbres

ment, des heures, on ne savait à quoi, elle moins que personne, perchée sur quelque pointe d'échel, au risque de se laisser entourer par la mer.

Toutefois, elle ne courait les falaises que le jour. Les soirées, elle les passait chez Mme Dupont, une vieille amie de M. Chardonnet, laquelle aimait à réunir des jeunes dans son salon. En temps de pluie, on y faisait de la musique, on y organisait des sauteries, on y jouait aux jeux innocents. C'était dans ce salon hospitalier que Mlle Ginette avait connu Pierre Legoff.

Legoff était un grand garçon, fruste et indépendant d'allures, un fils de pêcheurs qui, tout seul, à la force du poignet, avait, à vingt-cinq ans, conquis mieux que de la notoriété, — un nom ! Un nom discuté, par exemple. Ses envois au Salon avait le don d'ameuter une certaine critique et de soulever des polémiques ardentes dont, au reste, il se souciait comme un brochet

et qu'ensuite ils seraient les maîtres de la Principauté etc.. Renguer, constatant que le peuple était assez disposé à vouloir une réforme dans le pays, profita adroitement de ces dispositions pour réussir dans son projet, grâce aux intrigues de son oncle Gobel, évêque constitutionnel de Paris. Gobel lui traça toute la trame dont il devait se servir. De concert avec son ami, le général Demars, commandant des troupes du pays, il obtint de faire publier une proclamation solennelle au mois de décembre au nom et aux ordres du général Biron, contre le Prince-Evêque de Bâle, contre ses adhérents. Cette déclaration portait qu'ils étaient les ennemis de la France, que le Prince était déchu de tous ses droits et prétentions dans le pays, qu'il y avait alors prise de corps en tel lieu qu'on put le trouver. Il termina sa proclamation en invitant toutes les communes du pays à envoyer chacune deux hommes pour former, dans la huitaine, une assemblée générale du pays à Porrentruy, afin de travailler à donner un nouveau gouvernement au pays où le peuple serait souverain, en formant une petite république sous la dénomination de *République Rauracienne*.

Mais il manquait encore un membre important dans cette assemblée, c'était la *Prévôté de Moutier-Grandval*. Ils désiraient ardemment voir cette petite province se joindre au reste du pays de Porrentruy. Ils employèrent, pour y amener la Prévôté, toutes les entraves et les moyens imaginables, mais tout fut inutile. La Prévôté, appuyée solidement sur son rôle ou constitution, depuis cinq cents ans, soutint hardiment à ses agitateurs que jamais la Prévôté de Moutier ne pourrait trouver un gouvernement plus doux et plus aisné pour le commerce et pour tout, que celui du Prince-Evêque.

La Prévôté eut une assemblée générale, où, il fut décreté qu'on n'assisterait point aux assem-

d'une noisette. Il n'aimait pas le tapage, mais si son talent âpre, brutal, bien personnel, d'une probité sans concessions, faisait hurler autour de lui, — ma foi, tant pis ! Mme Dupont qui, s'intéressant à ses débuts, lui avait facilité les moyens de se rendre à Paris, s'affrayait bien de le voir traiter de révolutionnaire dans son journal, mais Pierre était un révolutionnaire si pacifique dans la vie privée, qu'elle ne lui marchandait ni son estime ni son affection.

Legoff imposait à Genève; elle l'admirait secrètement, et, tout en le redoutant un peu, elle se sentait attirée vers lui, en raison, sans doute, de certaines affinités de caractère; et, alors qu'elle tenait à l'écart les autres jeunes gens, fort empressés autour d'elle, affectant avec eux des airs dédaigneux de petite reine, elle recherchait ostensiblement son amitié ! On a vu avec quelle aimable franchise elle lui avait fait des avances, — et de quelle galante façon il les avait accueillies. M^{me} Ginette n'était pour